

Résumé de l'intervenant

Au niveau postsecondaire, la viabilité exige une coopération, une collaboration et un alignement

D'après un nouveau rapport publié par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), veiller à ce que les établissements postsecondaires soient viables et capables de fournir une expérience scolaire de qualité constitue une responsabilité essentielle du gouvernement et des leaders des établissements. Il est constaté dans le rapport *Comprendre la viabilité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et de ses établissements : Cadre* que la coopération, la collaboration et l'alignement entre le gouvernement et les établissements sont d'une importance cruciale pour surmonter les difficultés relatives à la viabilité.

Description du projet

Le sous-ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle a demandé au COQES d'entamer une analyse de la viabilité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et des établissements qui le composent. Le rapport susmentionné contient un cadre conceptuel d'examen de la viabilité des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Il aborde la définition du terme « viabilité », la façon dont la viabilité peut être mesurée et les différents outils et stratégies dont disposent les établissements et le gouvernement pour répondre aux risques liés à la viabilité, une fois que ceux-ci ont été repérés. Cinq questions sont traitées :

- Pourquoi la viabilité est-elle importante?
- Qu'est-ce que la viabilité?
- Comment peut-on mesurer la viabilité?
- Quelles sont les pratiques exemplaires d'optimisation de la viabilité?
- Quelles sont les stratégies disponibles pour accroître la viabilité lorsqu'un établissement fait face à des risques?

Le rapport s'achève par un ensemble de recommandations relatives à l'analyse continue de la viabilité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Constatations

La viabilité ne concerne pas que les aspects financiers. Il est actuellement plus facile de parler de questions et d'indicateurs financiers, mais les questions liées à la qualité de l'éducation et à l'expérience scolaire que les établissements peuvent offrir sont tout aussi importantes.

Les meilleurs régimes de viabilité sont ceux qui sont axés sur l'avenir et sont conçus pour prédire les difficultés futures. Les analyses de la viabilité fondées uniquement sur la situation actuelle, ou qui sont axées sur le passé, se limitent à servir d'indicateurs des tendances à long terme.

La tâche consistant à surmonter ces difficultés revient tant au gouvernement qu'aux établissements, et exige une collaboration entre eux. Les outils disponibles pour résoudre les difficultés liées à la viabilité sont inextricablement liés à d'autres politiques et pratiques du secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario, notamment concernant la planification des inscriptions, les politiques applicables aux frais de scolarité, les formules de financement, la différenciation et l'autonomie des établissements et influencés par celles-ci.

Les prochaines étapes consistent à mieux documenter les risques liés à la viabilité auxquels font face les établissements postsecondaires de l'Ontario et à développer davantage l'ensemble de stratégies, d'outils et d'options permettant d'éliminer ou d'atténuer les difficultés en matière de viabilité auxquelles font face le système de l'Ontario et ses établissements.

Les auteurs du rapport *Comprendre la viabilité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et de ses établissements* : Cadre sont Harvey P. Weingarten, président-directeur général du COQES; Martin Hicks, directeur exécutif de Données et statistique au COQES; ainsi que Greg Moran, directeur des projets spéciaux au COQES.